

20250129# InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/62527/mission-de-frontex-en-bulgarie--laide-aux-retours-volontaires-en-question>

[Grand angle](#)



Des gardes-frontières bulgares et agents de Frontex à la frontière turco-bulgare, le 29 février 2024. Crédit : Reuters

Mission de Frontex en Bulgarie : l'aide aux retours volontaires en question

Par [Julia Dumont](#)

En mars 2023, la Commission européenne et les autorités bulgares ont lancé un projet pilote d'aide aux retours volontaires depuis ce pays, récemment entré dans l'espace Schengen. Mis en place à partir de mars 2024, le projet suscite l'inquiétude de nombreux observateurs en raison des violations de droits fondamentaux observées en Bulgarie.

C'est un pays souvent décrit comme un enfer par les migrants qui y sont passés, en raison de la violence policière, des vols ou des refoulements subis. Pourtant, la Bulgarie a été choisie en mars 2023, avec la Roumanie, par la Commission européenne pour le lancement d'un projet pilote de retours volontaires à destination des migrants.

Ces deux pays sont [pleinement entrés dans l'espace Schengen le 1er janvier 2025](#), après y avoir mis un premier pied en mars 2024. Ils sont donc aujourd'hui des portes d'entrée de l'espace de libre circulation européenne. Mais, dans [un rapport de l'organisation Statewatch](#) publié le 13 janvier dernier, plusieurs observateurs des politiques migratoires européennes s'alarment de la mise en place de ce projet de retours volontaires dans un pays ne respectant pas les droits fondamentaux des exilés.

Le projet de retours volontaires depuis la Bulgarie et la Roumanie repose sur le déploiement d'agents de "conseillers en retour" de Frontex. Depuis 2019, le rôle et les missions de l'agence européenne de surveillance des frontières ont été élargis et comprennent désormais le conseil pour les retours volontaires.

"Agents d'escorte" et "spécialistes du retour"

La mission de Frontex en Bulgarie consiste à "aider les autorités nationales à fournir des conseils en matière de retour et de réintégration", a expliqué l'agence à InfoMigrants. Ses

agents "participent à des tâches telles que l'escorte des rapatriés, le conseil en matière de réintégration et l'assistance technique pour les systèmes numériques ou les relations consulaires avec les pays tiers de retour", détaille encore Frontex.

A lire aussi

[Frontex va tripler le nombre de garde-frontières européens à la frontière bulgare](#)

Concrètement, un retour dit volontaire consiste à inciter une personne à rentrer dans son pays en échange d'une somme d'argent censée lui permettre de se réintégrer. Le programme de retours volontaires depuis la Bulgarie prévoit ainsi de fournir aux personnes concernées des sommes "pouvant aller jusqu'à 900 euros", détaille Statewatch. "L'aide à la réintégration - contribution en nature destinée à soutenir la réintégration d'une personne après son retour - a également été augmentée, passant de 1 000 euros à un maximum de 3 000 euros, et pour les familles, de 2 000 euros à un maximum de 7 000 euros", ajoute l'organisation dans son rapport.

Test du Pacte asile et migration

Alors que c'est généralement l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qui est en charge des retours volontaires de migrants, la Commission européenne a chargé Frontex de cette mission dans [le Pacte asile et migration signé en 2024](#).

Marie-Laure Basilien-Gainche, professeure de droit à l'université Jean Moulin Lyon 3 et chercheuse à l'Institut Convergences Migrations remarque que le projet pilote de retours volontaires mis en place en Bulgarie ressemble fort au contenu du texte européen. "Le Pacte européen sur l'asile et la migration doit être mis en œuvre avant juin 2026 et on peut estimer qu'il a été essayé sur les terrains bulgare et roumain. La Commission européenne a pu l'imposer à ces deux États parce qu'ils allaient entrer dans l'espace Schengen", analyse la chercheuse interrogée par InfoMigrants.

Quant au choix de Frontex plutôt que de l'OIM, la chercheuse estime que depuis 2019 et l'élargissement de ses prérogatives, Frontex a pu former ses agents aux retours volontaires mais aussi que "cela donnerait une image désastreuse de l'UE de déployer l'OIM aux frontières extérieures de l'Europe" alors que l'agence onusienne est communément en fonction dans les pays en difficultés.

Des retours vraiment volontaires ?

Mais les retours volontaires depuis la Bulgarie portent-ils bien leur nom ? Frontex a indiqué à InfoMigrants que ses agents spécialisés en retours en Bulgarie travaillaient "principalement en centres de détention".

De quoi empêcher tout caractère réellement volontaire du retour, selon Reinhard Schweitzer, professeur de recherche sur les migrations à l'université Abat Oliba CEU de Barcelone, interrogé par Statewatch.

"En supposant qu'il y ait quelque chose que l'on puisse appeler le caractère volontaire, il reposera au moins sur trois éléments. Le plus évident est l'absence de coercition... La décision [du retour] doit également être fondée sur des informations impartiales et fiables, qui

inspirent confiance [...] Le troisième élément est la disponibilité d'alternatives acceptables", affirme le chercheur.

Selon Statewatch, une grande partie des conseils en retours volontaires en Bulgarie en 2023 ont eu lieu dans le centre de détention de Lyubimets où "l'accès à l'aide juridique est difficile car la branche bulgare du Helsinki Committee est la seule ONG qui peut se rendre régulièrement sur place". La plupart des exilés concernés étaient par ailleurs des personnes qui venaient d'entrer dans le pays.

A lire aussi

[Dans les centres de détention bulgares, les migrants privés de leurs "droits humains fondamentaux"](#)

Une situation problématique pour Valentin Feneberg, chercheur associé à l'Institut des sciences politiques de l'Université de Leuphana en Allemagne, également interrogé par Statewatch. "Si Frontex est chargé de fournir ces conseils dès l'arrivée, il est essentiel que les individus aient un accès garanti à des conseillers juridiques indépendants, ainsi qu'une compréhension claire et complète de leurs droits, y compris celui de demander l'asile", souligne le chercheur.

Non-respect des droits fondamentaux

Le choix de la Bulgarie pour lancer le projet pilote de retour volontaires pose également question. Dans ce pays des Balkans, frontaliers de la Turquie, [les cas de refoulements de migrants et violences policières sont légion](#). InfoMigrants a recueilli de très nombreux témoignages d'exilés violentés dans le pays ou refoulés à la frontière. Une pratique pourtant illégale au regard du "principe de non-refoulement" consacré par l'article 33 de la Convention de Genève sur le droit des réfugiés. "Aucun des États contractants n'expulsera ou ne refoulera [...] un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée", exige le texte. Le principe de non-refoulement est également réaffirmé par l'Union européenne (UE) dans sa Charte des droits fondamentaux.

A lire aussi

["Les gardes-frontières frappent les migrants" : aux frontières de l'UE, la "banalisation" des "pushbacks" violents](#)

Le réseau Balkan Investigative Reporting Network (BIRN) a [démontré, dans une enquête publiée en février 2024](#), que Frontex avait connaissance des agissements illégaux de gardes-frontières bulgares.

Dans des documents transmis au Bureau des droits fondamentaux (FRO), un organisme interne à Frontex chargé de la surveillance des droits de l'Homme, un officier anonyme de l'agence en poste à la frontière entre la Bulgarie et la Turquie raconte par exemple le cas de demandeurs d'asile "obligés de retourner en Turquie à la nage, même s'ils n'ont pas les compétences ou la force pour le faire", déshabillés de force, ou sévèrement mordus par les chiens des gardes bulgares. Selon cet informateur, le racisme est également légion chez les agents, qui surnomment les exilés "Taliban".

De plus, les procédures légales qui s'appliquent d'ordinaire à la frontière ne sont pas respectées : les documents affirment qu'aucun "enregistrement" n'est effectué auprès des migrants refoulés, et leurs empreintes digitales, non répertoriées.

Trois adolescents morts

Fin décembre, les autorités bulgares ont été, une nouvelle fois, [accusées de non respect des droits des migrants](#). Trois mineurs originaires d'Égypte, âgés de 15 à 17 ans, ont été retrouvés morts, à quelques kilomètres de la frontière turque. Les organisations Colletivo rotte balcaniche (collectif de la route des Balkans) et l'association No name kitchen ont reçu le 27 décembre des alertes sur leur téléphone d'urgence.

Trois jeunes migrants étaient en danger de mort dans une zone forestière près de Gabar, au sud-est de la Bulgarie, à une vingtaine de kilomètres de la frontière turque. Mais, après avoir alerté les secours et alors qu'ils tentaient d'atteindre les exilés, les humanitaires ont été bloqués par la police bulgare. Les organisations n'ont retrouvé les corps que le lendemain alors que les trois jeunes étaient morts de froid.

"L'absence d'aide des autorités et leurs obstructions systématiques aux opérations de sauvetage menées par les activistes ont conduit à la mort des adolescents", ont dénoncé les deux organisations.